

SÉANCE 15 SEPTEMBRE 2021

REPRISE DES CONCESSIONS

La mairie constate que de nombreuses concessions n'étaient plus entretenues par les familles. Il est rappelé que les familles ont l'obligation d'entretenir leur concession. Dans la négative et dans le respect de la procédure en vigueur, la reprise de la concession sera engagée après s'être assuré d'un certain nombre de conditions. La première phase consistera en l'établissement d'un procès-verbal de constat d'abandon. Il sera affiché à la porte du cimetière et à la mairie, et des panneaux seront posés sur les concessions susceptibles d'être reprises, sachant que la reprise d'une concession ne peut être prononcée qu'après un délai de trois ans suivant les formalités de publicité.

GARANTIE COMMUNALE

Le groupe 3f Centre Val de Loire a sollicité la Commune, afin d'obtenir la garantie d'emprunt d'un prêt contracté pour la construction de 6 logements locatifs sociaux « seniors », situés rue du Stade. Elle accorde sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 522 078 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignation.

PROJET CLASSES DE DÉCOUVERTES

L'équipe enseignante nous fait part de son souhait d'organiser des classes de découvertes, les classes concernées seraient :

- CP & CE1 : Ingrannes – séjour de 5 jours
- CE2, CM1 & CM2 : Saint Jean de Mont – séjour de 10 jours

Après en avoir délibéré, le conseil propose de prendre en charge 40 % du coût du séjour résiduel après aide du Conseil départemental, pour les enfants domiciliés sur la commune.

RÉUNION PUBLIQUE

Une réunion publique de concertation sera organisée le samedi 8 janvier 2022, de 9h à 11h30 à la salle polyvalente. Le thème sera la mise en place du plan piétons-vélos, la dé-

Les échos du Conseil

finition du parcours de santé et l'éventuelle mise en place d'une zone 30. Cette réunion sera suivie des vœux de la municipalité.

SÉANCE 20 OCTOBRE 2021

ELECTIONS DES ADJOINTS AU MAIRE

Monsieur Hauchecorne fait part à l'ensemble du conseil, de la démission des adjoints au Maire. Par courrier du 6 octobre 2021, Madame la Préfète a accepté ces démissions. Sous la présidence du Maire, le conseil est invité à procéder à l'élection des adjoints. A l'issue d'un délai de 10 minutes, le maire a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avait été déposée. Elles sont mentionnées dans les tableaux de résultats ci-dessous par l'indication du nom du candidat placé en tête de chaque liste. Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire. ROY Stéphane, MÉNAGER Caroline, COUADIER Éric et MALET Marie-Christine ont été proclamés respectivement, premier, deuxième, troisième et quatrième adjoints et immédiatement installés.

NOMINATION CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Monsieur Hauchecorne rappelle les élus nommés conseillers délégués, jusqu'alors :
-Monsieur Yehouessi Jean-Claude, conseiller délégué aux associations
-Monsieur Couadier Eric, élu Maire Adjoint.
-Monsieur Damar Alain, conseiller délégué aux travaux

Monsieur Hauchecorne propose de nommer Monsieur Genty Robert, conseiller délégué aux travaux. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ces nominations.

OPÉRATION AMÉNAGEMENTS RUE DE LA PERRIÈRE

Monsieur le Maire informe que la rue de la Perrière sera réaménagée courant de l'année 2022. Le coût de l'opération sera pris en charge par moitié par Cléry Saint André, qui gère le dossier de marché. Le contrat de mission de maîtrise d'œuvre a été attribué à INCA pour un montant de 11 760 ttc (pour notre commune). Le relevé topographique sera effectué par la Gatinaise de topographie pour un montant de 1 380 € ttc (pour notre commune). Après en avoir délibéré, le

conseil municipal, à l'unanimité, approuve ces devis.

RÉAMÉNAGEMENT 1ER ÉTAGE DE LA MAIRIE

Bertrand Hauchecorne relate le compte rendu de la commission d'appels d'offre. L'appel à candidatures a été effectué auprès de quatre architectes. La date de réception des offres était fixée au 14 septembre 2021 à 12h. Trois architectes ont fait une offre. Après étude de celles-ci, c'est le cabinet BHPR qui est retenu. Éric Couadier indique qu'il y a deux aspects à prendre en compte pour les travaux de réaménagement du 1er étage de la mairie : d'une part le problème de sol (travaux nécessaires pour des raisons de sécurité) et d'autre part l'aménagement (pour une ergonomie adaptée au travail). Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'offre du cabinet BHPR.

AGRANDISSEMENT RESTAURANT SCOLAIRE

Marie-Christine Malet informe que l'appel d'offres est lancé. Actuellement deux architectes ont visité le bâtiment, et deux autres rendez-vous sont programmés.

PARCOURS SANTÉ

Séverine Jusselin a rencontré les kinésithérapeutes et Olivier Striblen. Le projet avance. Le samedi 8 janvier, la matinée sera consacrée à une concertation avec la population sur ce parcours santé mais aussi sur le projet "piétons-vélos" et sur l'éventuelle mise en place d'une zone 30 en centre-bourg. Les vœux de la municipalité auront lieu à midi, à la suite de cette concertation. Des démonstrations d'exercices pourraient avoir lieu le samedi après-midi.
ACQUISITION RUE DES ÉCOLES
Bertrand Hauchecorne indique que l'opération d'acquisition des terrains se poursuit. Deux rendez-vous auront lieu le 21 octobre avec 2 propriétaires et la personne en charge de ce dossier auprès de l'Epfl.

INFOS PRATIQUES

Pompiers : 18 ou 02 38 45 90 57
Gendarmerie Cléry : 17 ou 02 38 45 34 37
Samu : 15
Hôpital d'Orléans : 02 38 51 44 44
Enedis (Erd) : 0810 333 045
Grdf : 0810 433 045
VEOLIA Eau : 0811 900 400
Ecole de Mareau : 02 38 45 67 02
Garderie : 02 38 45 66 89



Infos associatives



BOUCHONS D'AMOUR

Cette année 2021, Les Bouchons d'Amour ont renouvelé leur présence lors de la Fête des plantes des 23 et 24 octobre dernier.



Sensibilisation, prises de contacts, et une très belle récolte : 24 kg de bouchons pour cette seconde année!



Merci à la mairie de Mareau aux Prés pour son accueil et son investissement. Nous les sentons concernés par cette action de solidarité.

Dimanche, nous avons eu le plaisir de rencontrer notre députée, Mme Stéphanie Rist, qui nous a encouragés dans cette démarche de don et de recyclage.



GYM VOLONTAIRE

Nos activités ont repris, toujours dans la bonne humeur! Vous pouvez toujours nous rejoindre, soit pour la marche nordique, soit pour la gym adultes, soit pour le Pilates. Pour tous renseignements s'adresser à Mme THIERRY Joelle 02 38 45 65 68 à Mme GUENARD Odile 02 38 76 36 44

MAREAU TIR



MAREAU TIR

Voici le programme des manifestations que nous organisons pour ce premier trimestre 2022 :

- du 21 au 23 janvier : concours amical carabine et pistolet 10 Mètres + stand dard et vitesse de 9 h à 18 h au stand
- les 29 et 30 janvier : concours amical arbalète field 10 Mètres et 18 Mètres de 9 h à 18 h au stand
- les 26 et 27 février : critérium école de tir carabine et pistolet 10 Mètres au stand
- Nous ferons certainement le concours inter associations en mars 2022, néanmoins pour l'instant aucune date n'est fixée car nous sommes dans l'attente de la date des championnats de France UFOLEP à laquelle des tireurs devraient participer.

LA FRATERNELLE



Le dernier trimestre 2021 aura vu La Fraternelle participer aux commémorations du 11 novembre et donner enfin le concert sur le thème de « la mer » le 13 novembre.



Ces manifestations lui ont permis de retrouver sa raison d'être avec des musiciens amateurs motivés de faire partager de nouvelles partitions, une école de musique toujours au « top » avec ses professeurs engagés pour dispenser leur savoir ; une Fraternelle plus fraternelle que jamais. Les 29 et 30 janvier, ce sera le traditionnel spectacle d'hiver alliant musique, théâtre et variétés à la salle polyvalente de Mareau. En venant nombreux, vous contribuerez à soutenir notre structure pour maintenir la diffusion de la musique vivante en milieu rural. Ce sera assurément un cocktail plein d'énergie à consommer sans modération. Nous attendons donc vos applaudissements qui sont le but et la récompense de chacun au sein de l'association.

Dans tous les cas, toute l'équipe des bénévoles reste à votre écoute via
- le site www.lafraternelledemareau.fr
- notre page facebook www.facebook.com/lafraternelle.mareau.



Agenda

Dates des manifestations annoncées **sous réserve** des décisions gouvernementales prises face à l'évolution de la situation sanitaire actuelle.

Janvier

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
samedi	15	Inauguration cour école	Mairie	11h00	Ecole primaire
vendredi	21	Assemblée générale	En ce temps là	18h30	Salle Raboliot
samedi	29	Concert d'hiver	La Fraternelle	20h30	Salle polyvalente
dimanche	30	Concert d'hiver	La Fraternelle	15h00	Salle polyvalente

Février

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
samedi	5	Concert	La Fraternelle	18h00	Salle Garennes
samedi	5	Loto	Comité des Fêtes	20h30	Salle polyvalente
ou dimanche	6	Loto	Comité des Fêtes	14h00	Salle polyvalente

Mars

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
samedi	5	Loto	AAS Cléry-Mareau Football	journée	Salle polyvalente
samedi	5	Carnaval	APE		Ecole primaire
samedi	5	Assemblée générale	Art aux Prés	8h00	Salle marronniers
samedi	12	Soirée disco	APE	20h30	Salle polyvalente
vendredi	18	Printemps des poètes	Communauté Communes	20h00	Salle polyvalente
samedi	19	Réunion publique	Mairie	9h00	Salle polyvalente

RÉUNION PUBLIQUE – SALLE POLYVALENTE
SAMEDI 19 MARS 2022

ATELIERS PARTICIPATIFS 9h-11h45

« Rassemblons nos idées et définissons ensemble les futurs projets de notre commune »

- le parcours santé
- la sécurité routière
- la mobilité piétons/vélos

Venez échanger avec nous autour de différentes tables rondes thématiques :

Avec la participation de **VHÉLIO**, « vélo solaire pour tous, pour une autre vision de la mobilité »

ATELIERS PRATIQUES 14h-18h

Venez essayer les équipements avec la participation des kinésithérapeutes de Mareau et des étudiants de l'école universitaire de kinésithérapie.

Le Printemps des poètes le vendredi 18 mars

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU VAL DE LOIRE

C'est un spectacle tout public et gratuit.

Il sera animé par la "Compagnie Textes et rêves" avec la participation d'enfants de l'école de Mézières et de l'école de Notre Dame de Cléry.



- A la une p 1
- Informations municipales p 2
- Informations associatives p 3
- Agenda des manifestations p 4

EDITORIAL

Pour la démocratie participative

La stabilité du premier étage de la mairie est inquiétante. Nous avons choisi un cabinet d'architecte pour prévoir des travaux de renforcement ; il sera également chargé de structurer le premier étage pour permettre aux agents municipaux de travailler dans de meilleures conditions.

Le Conseil municipal a instauré un Conseil des citoyens. Il se compose d'une vingtaine de personnes, représentatives des différentes composantes des habitants de notre commune. Son rôle sera d'analyser les projets de la municipalité et de proposer des idées au Conseil municipal. Il sera installé le 22 janvier prochain.

La mobilité dans notre commune est un point sensible qui concerne chacun d'entre nous. C'est pourquoi, nous vous proposons une matinée d'échange et de concertation le samedi 19 mars à partir de 9 heures pour en discuter. Nous parlerons de la place des piétons, des cyclistes, de la sécurité routière mais aussi de la réalisation d'un parcours de santé.

Le Maire
Bertrand Hauchecorne

VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

Nous aurions aimé pouvoir échanger les voeux de la municipalité le samedi 8 janvier. Malheureusement la situation sanitaire ne nous permet pas de vous rencontrer.

Le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une heureuse nouvelle année; qu'elle vous apporte santé et bonheur !

Nous vous informons que des travaux d'enfouissement des réseaux rue Saint fiacre ont débuté en décembre, et se poursuivront jusqu'à fin février.

Pour les enfants nés en 2019

Pré-inscription scolaire du 3 janvier au 6 février en mairie

📄 Pièces à apporter :

- Livret de famille
- Carnet de vaccinations
- Justificatif de domicile

EQUIPE DE REDACTION + Directeur de publication : B.Hauchecorne + Rédaction : E. Couadier et la commission communication + Crédit photos : Mairie et associations

COORDONNEES + 02.38.45.61.09 + 02.38.45.66.10 + mairie@mareauauxpres.com + www.mareauauxpres.com + Mairie de Mareau aux Prés

🕒 lundi-mardi-jeudi : 8h30-12h et 15h-17h30 mercredi-vendredi 8h30-12h00 samedi : 9h-12h (fermée les samedis et après-midi des vacances scolaires, ouverte les matins jusqu'à 12h)